

**ALAIN BRUNEEL,**  
**Député du Nord**  
**16<sup>e</sup> circonscription**

**Monsieur le Président de la République**  
**Emmanuel Macron**  
**Palais de l'Elysée**  
**55, rue du Faubourg Saint-Honoré**  
**75008 PARIS**

Sin-le-Noble, le 15 mars 2022

**Objet : Libération de Salah Hamouri**

**Monsieur le Président de la République,**

Notre compatriote et avocat franco-palestinien Salah Hamouri a de nouveau été placé en détention administrative par la justice militaire israélienne. Une fois encore, il est victime d'une arrestation sans aucun motif dont le but est d'invisibiliser et martyriser ce militant pour les droits de l'Homme.

Cela fait plus de huit années cumulées que Salah Hamouri vit en cellule subissant l'injustice et la répression de l'Etat Israélien. Ces quatre mois de plus sont encore quatre mois de trop.

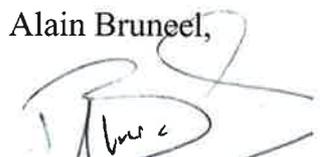
La France ne peut pas garder le silence plus longtemps sur le traitement inhumain dont est victime un de ses compatriotes. Elle doit exiger la libération sans délai de Salah Hamouri.

Je vous serai reconnaissant de porter à ma connaissance les actions entreprises par notre pays pour mettre fin à cet acharnement et pour rendre sa liberté à Salah Hamouri.

Dans l'attente de vous lire à ce sujet,

Veillez agréer, **Monsieur le Président de la République**, l'expression de ma haute considération.

Alain Bruneel,



Député du Nord